

2023- 2024

Et si vous faisiez un point prévention ?

Parcours de prévention santé-sécurité TPE et entreprises artisanales



1

Votre premier rendez-vous

Un premier rendez-vous avec une Assistante en Santé au Travail (AST) pour :

- Vous présenter l'offre de services AHI33-OPPBP.
- Identifier vos besoins en prévention.
- Etablir ou mettre à jour votre Fiche d'Entreprise et si nécessaire vous accompagner dans la réalisation de votre premier Document Unique.

Connaissez-vous tous les outils qui peuvent vous faciliter la prévention ?



2

Une évaluation sur le chantier

Une visite de chantier pour :

- Valoriser vos bonnes pratiques.
- Identifier les points à améliorer.
- Vous proposer des actions de prévention au travers d'un compte-rendu de visite.

Connaissez-vous tous les risques présents sur votre chantier ?



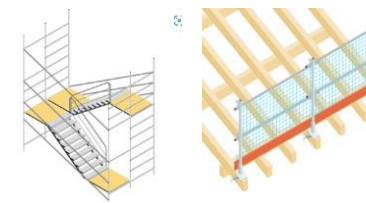
3

Ressources et offre de services

L'accès à des informations sur les risques prioritaires de votre métier :

- questions/réponses
- solutions chantiers
- sensibilisation en entreprise
- webinaires
- formations...

Exemple : connaissez-vous toutes les solutions pour prévenir le risque de chute de hauteur ?



L'ahi33 et l'OPPBP vous proposent un parcours de prévention-actions pour votre entreprise.